

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1503)

AMENDEMENT

N ° CL237

présenté par

M. Reda, Mme Bazin-Malgras, M. Thiériot, M. Le Fur, M. Emmanuel Maquet, Mme Brenier,
Mme Ramassamy, M. Brun, Mme Levy, M. Ramadier, M. Pauget et M. Minot

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.